

Québec, le 30 mai 2014

6211-08-013

Monsieur Normand Pellerin  
Assistant Vice-Président Environnement et Développement durable  
Canadien National  
935, rue de la Gauchetière Ouest, 16<sup>e</sup> Étage  
Montréal (Québec) H3B 2M9

**Objet : Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay par Royal  
Nickel Corporation  
Questions complémentaires du 30 mai 2014**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires et vous adresse les questions suivantes :

1. Quelles seraient la limite de vibration et la distance minimale théoriques à respecter pour conserver l'intégrité d'une voie ferrée?
2. Une étude de modélisation en cas de bris de digue a été effectuée par le promoteur RNC pour en évaluer les impacts sur la route 111 au sud du projet. Il y est mentionné qu'en raison de sa proximité avec la face sud du parc à résidus, la voie ferrée subirait un impact important dans tous les scénarios modélisés.
  - Cette question a-t-elle été discutée entre RNC et le CN? Le cas échéant, veuillez fournir les détails.
  - Quelles mesures le CN a-t-il déjà exigées ou pourrait-il demander pour prévenir tout dommage à sa propriété?

La commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 3 juin 2014** pour la bonne marche de ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission